

# CHRONIQUE DE PRÉVENTION INCENDIE



Régie intermunicipale de  
Protection contre l'incendie de Valcourt  
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc  
(450) 532-1900 poste 3  
prevention@cooptel.qc.ca



## Semaine de la prévention des incendies 2021 :

Il y a 150 ans, le 9 octobre 1871, Chicago était en feu. Le bilan est lourd, très lourd, 17 400 bâtiments sont détruits en seulement 27 heures. 100 000 personnes sont à la rue et 250 autres y ont perdu la vie. Au Canada, c'est depuis 1922 que la semaine qui inclut le 9 octobre est réservée à la prévention des incendies. En 2021, cette semaine sera ponctuée de publications journalières sur notre page Facebook, d'exercices d'évacuation, de rencontres avec les enfants des CPE, les services de garde en milieu familial, les jeunes dans les écoles primaires et secondaires, les aînées de nos coopératives d'habitation ainsi qu'avec les clients du Marché IGA. Prenez note que dans le contexte pandémique actuel, nous croyons que pour le bien de tous, il n'est pas approprié d'organiser notre traditionnelle journée Portes Ouvertes à la caserne cet automne. Ce n'est que partie remise !

## Entretien et achat d'extincteurs :

Sachez qu'il est possible de faire entretenir votre extincteur localement. Une entreprise spécialisée vient sur une base régulière à la caserne de Valcourt et peut récupérer, entretenir et rapporter votre extincteur dans un délai raisonnable. N'ayez crainte, nous vous prêterons un extincteur entre temps. Pour l'achat d'un extincteur neuf, appelez-nous et l'entreprise nous le laissera lors de sa prochaine visite. Dans les deux cas, vous serez facturés directement. Petit rappel, un extincteur mérite une attention annuelle afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

## L'importance d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel :

L'époque est pratiquement révolue où les Québécois habitaient des maisons mal isolées et où les pantoufles en « Phentex » étaient de mise pour éviter d'avoir froid aux pieds. De nos jours, l'isolation de nos résidences est à un tout autre niveau. En revanche, elles sont si étanches que le monoxyde de carbone (CO) s'accumule parfois dans celles munies d'appareil à combustion, d'un garage intégré ou d'un atelier. Ce gaz meurtrier est sans saveur, couleur, ni odeur. Heureusement, il est décelé par un détecteur de monoxyde de carbone. Ce dernier sauve des centaines de vies à chaque année en détectant et en avertissant qu'une concentration anormale de monoxyde est présente dans l'habitation. Quand ça sonne, on sort et on compose le 9-1-1. Bien que très performants, ces détecteurs peuvent se mettre à sonner en présence d'une faible concentration d'hydrogène ou de méthane. En ce qui concerne l'hydrogène, nous sommes intervenus à quelques reprises pour découvrir que l'origine provenait de la recharge de grosses batteries telles celles d'automobiles, de véhicules récréatifs ou de quadriporteurs ou triporteurs. Avec la popularité des vélos à assistance électrique, nous vous recommandons fortement de recharger toutes ces batteries à l'extérieur de votre résidence. Pour ce qui est du méthane, l'origine provenait d'un drain de plancher qui s'était asséché. Vous pouvez éviter ceci en y versant quelques verres d'eau à chaque année. Petit rappel, un détecteur de monoxyde de carbone doit être présent et fonctionnel à chaque étage où l'on retrouve un appareil à combustion, un garage annexé ou un atelier de réparation d'outils. Pour plus de sécurité, installez-en un également près des chambres à coucher.

En octobre, relevez notre « défi civique ». Une activité ludique et éducative à voir sur notre page Facebook



Visitez notre site internet au [ripiv.ca](http://ripiv.ca) C'est l'endroit par excellence pour demander un de feu ou pour trouver un ramoneur certifié.



**N'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le (450) 532-1900 # 3 pour toutes questions.**